

COMMUNE de MIRANDE

Envoyé en préfecture le 13/07/2026

Reçu en préfecture le 13/07/2026

Publié le

ID : 032-213202567-20260706-DCM2026_06_08B-DE

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 02 JUILLET 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	14	Pour : 16 Contre : 0 Abstentions : 0

Acte rendu exécutoire après
Transmission au contrôle d'égalité
Publication

L'an deux mille vingt-six, le 02 Juillet à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 26 Juin 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. FORGUES Gérard, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, Mme GROSJEAN Véronique, Mme LUCANTE Sandrine, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

ETAIENT ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina à M. FORGUES Gérard, M. PUGNETTI Christophe à M. DARROUX Jean-François, Mme TROUETTE Corinne à Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, Mme DOUAT Karine à Mme GROSJEAN Véronique et Mme OCHOA Sonia à Mme DUBOSQ Dominique.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

NE PREND PAS PART AU VOTE : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, Mme DUBOSQ Dominique et M. PAILLART Vincent.

Mme ADDA Fatma est désignée secrétaire de séance.

2026.06.08 B - BUDGET PRINCIPAL - PROJET DE VOTE D'UNE SUBVENTION AU COMITE DE JUMELAGE**Vu :**

- *Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29 relatif aux affaires de la commune ;*
- *Le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L. 1611-4 et suivants relatifs au contrôle des subventions attribuées aux associations ;*
- *La demande de subvention présentée par le Comité de Jumelage ;*
- *Le budget communal de l'exercice 2026 ;*
- *Le règlement d'attribution des aides aux associations communales*

Considérant :

- que l'association participe à l'animation et au développement de la vie locale ;
- que les activités présentées présentent un intérêt public local ;
- qu'il y a lieu de soutenir financièrement ladite association ;
- que M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, Mme DUBOSQ Dominique et M. PAILLART Vincent, sont membres de l'association concernée ; En raison de cette situation, ces élus se sont retirés des débats et n'ont pris part ni aux discussions ni au vote de la présente délibération ;

La commission vie associative s'est réunie le mardi 12 mai 2026 pour examiner la demande de subvention formulée par le Comité de Jumelage et elle propose d'attribuer et de verser, à cette association 6 000 €, imputable au budget principal de la commune,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu son Président et après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- décide d'attribuer et de verser une subvention de 6 000 € au comité de jumelage
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2026 de la Commune de Mirande.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey - Villa Noulbous dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Extrait certifié conforme.**Fait à MIRANDE, le 06/07/2026**

La Secrétaire,
Fatma ADDA



Le Maire,
Bernard DOREY



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Commune de Mirande

Utilisateur : Lasportes Céline

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DCM2026_06_08B
Objet :	Décision portant vote d'une subvention au Comité de Jumelage
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-07-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	032-213202567-20260706-DCM2026_06_08B-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	890 o
Nom métier :		
032-213202567-20260706-DCM2026_06_08B-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	99 Ko
Nom original : 20260608B Vote subvention Comité de jumelage.pdf		
Nom métier :		
99_DE-032-213202567-20260706-DCM2026_06_08B-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 juillet 2026 à 15h02min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 juillet 2026 à 15h02min47s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 juillet 2026 à 15h02min48s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 juillet 2026 à 15h03min08s	Reçu par le MI le 2026-07-13